

(Du 19 avril 1947.)

Suivant une communication de la légation de Turquie, le consulat général de ce pays à Zurich a été provisoirement fermé. Les affaires consulaires seront désormais gérées par la légation à Berne.

(Du 22 avril 1947.)

M. Fritz Kobold, ingénieur civil diplômé de l'école polytechnique fédérale, de Bremgarten (Berne) et Zurich, actuellement II^e chef de section au service topographique fédéral, est nommé professeur ordinaire de géodésie et de topographie à ladite école.

6434

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

Mutations et mouvements du corps diplomatique et consulaire du 15 au 22 avril 1947.

Grande-Bretagne : Le capitaine Raymond Shayle *Hawkins*, résidant à Paris, a été nommé attaché de cette mission pour les questions navales.

Tchécoslovaquie : M. Zdenko *Alexy*, attaché, ne fait plus partie de cette légation.

Chefs de mission de retour :

Pologne : M. le ministre Jerzy *Putrament*, depuis le 10 avril.

Siam : M. le ministre Phra *Bahiddha Nukara*, depuis le 15 avril.

Yougoslavie : M. le ministre Milan *Ristic*, depuis le 15 avril.

Berne, le 22 avril 1947.

6434

Exécution de la loi fédérale sur la formation professionnelle.

En exécution des articles 42 à 49 de la loi fédérale sur la formation professionnelle et vu le résultat de l'examen subi, les titres suivants proposés par la loi ont été conférés aux personnes désignées ci-après :

A. Installateur-électricien diplômé.

- | | |
|---------------------------------------|--|
| 1. Baumann Johannes, à Lichtensteig. | 9. Magnin André-Henri, à Genève. |
| 2. Bühlmann Gottfried, à Lucerne. | 10. Pernet Marcel-Auguste, à Genève. |
| 3. Ferrari Ernst, à Soleure. | 11. Pfammatter Jean, à Martigny-Ville. |
| 4. Graf Ernst, à Zuchwil (Soleure). | 12. Rüeegger Hugo, à Zofingue. |
| 5. Graf Rudolf, à Wettingen. | 13. Späti Hermann, à Soleure. |
| 6. Golaz André, à Territet. | 14. Studer Marcel, à Zurich. |
| 7. Kämpfer Otto, à Granges (Soleure). | 15. Tüscher Ernst, à Berne. |
| 8. Lingg Willy, à Kirchberg (Berne). | |

B. Diplômé en assurances.

- | | |
|---|--|
| 1. Aeberly Roger, à Genève. | 19. Montel Jean-Bernard, à Zurich. |
| 2. Baumann Hermann, à Langenthal. | 20. Müller Johann, à Berne. |
| 3. Bläuenstein Willy, à Langenthal. | 21. Müller Katharina, M ^{lle} , à Zurich. |
| 4. Brodbeck Robert, à La Tour-de-Peilz. | 22. Müller Max, à Brunnen. |
| 5. Bruderer Ernst, à Wallisellen. | 23. Oehri Josef, à Zoug. |
| 6. Brunner Hans, à Zurich. | 24. Räber Willy, à Winterthour. |
| 7. Campiche Louis, à Lausanne. | 25. Rubattel Daniel, à Lausanne. |
| 8. Cavin Victor, à Berne. | 26. Schoch Oskar, à Bâle. |
| 9. Eichenberger Hans, à Neuchâtel. | 27. Selus Max, à St-Gall. |
| 10. Estoppey André-P., à Lausanne. | 28. Spagnoli Pierre, à Lausanne. |
| 11. Fischer Edwin, à Winterthour. | 29. Steiner Alois, à Zurich. |
| 12. Forster Konrad Kurt, à Genève. | 30. Stucki Walter, à Anet. |
| 13. Frank Gérard, à Lausanne. | 31. Tobler Alex, à Zurich. |
| 14. Frey Gottlieb, à Zurich. | 32. Wälder Hansruedi, à Zurich. |
| 15. Friedrich Hubert, à Genève. | 33. Weber Josef, à Gerlikon (Thurgovie). |
| 16. Gertsch Louis, à Zollikofen. | 34. Werner Eduard, à Schaffhouse. |
| 17. Haas Hugo, à Zurich. | 35. Wieland Kurt, à Stäfa. |
| 18. Lavanchy Marcel, à Renens. | 36. Métrailler René, à Montana. |

Berne, le 22 avril 1947.

6434

Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers
et du travail.

Exécution de la loi sur la formation professionnelle.

Le règlement révisé présenté par l'association suisse des maîtres-coiffeurs concernant l'organisation d'*examens de maîtrise dans la profession de coiffeur* n'ayant pas donné lieu à opposition dans le délai imparti (v. *Feuille fédérale* du 13 mars 1947), le département fédéral de l'économie publique l'a *approuvé* en date du 18 avril 1947.

Conformément à l'article 39 de l'ordonnance I portant exécution de la loi sur la formation professionnelle, publication est faite de ce qui précède.

Berne, le 22 avril 1947.

6434

**Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers
et du travail.**

Nombre des émigrants de la Suisse pour les pays d'outre-mer.

Mois	1946	1945	Accroissement ou décroissement
Janvier	197	67	+ 130
Février	246	109	+ 137
Janvier jusqu'à fin février . .	443	176	+ 267

Berne, le 16 avril 1947.

6434

**Office fédéral de l'industrie,
des arts et métiers et du travail,
Section de la main-d'œuvre et de l'émigration.**

Notification.

A vous, *Marguerite Garo-Reymond*, née le 14 août 1896, originaire de Tschugg (Berne), couturière, anciennement domiciliée à Lausanne, rue J.-L. de Bons 2, actuellement en France;

vous êtes informée qu'en date du 18 avril 1947 j'ai rendu un jugement dont voici la teneur:

« Ordonne la conversion en deux jours d'arrêts de l'amende impayée de 20 francs infligée le 21 novembre 1945. »

Vous pouvez réclamer une expédition du jugement au greffier, M^e Roger Dubois, notaire, rue St-Honoré 2, à Neuchâtel. Le délai de relief est de vingt jours dès la date à laquelle vous aurez eu connaissance de ce jugement (art. 126 de l'arrêté du Conseil fédéral, du 17 octobre 1944, concernant le droit pénal et la procédure pénale en matière d'économie de guerre).

Neuchâtel, le 18 avril 1947.

X^e cour pénale de l'économie de guerre:

6434

Le vice-président,
E. BÉGUIN.

Citation.

A vous, *Vogt Charles*, fils d'Ernest et d'Emma Maeder, né le 26 juin 1907, originaire de Schüpfen (Berne), représentant, actuellement sans domicile connu :

Le secrétariat général du département fédéral de l'économie publique vous a renvoyé devant moi et me propose de convertir en 20 jours d'arrêts l'amende de 200 francs que je vous ai infligée par jugement n° 103 du 29 décembre 1943, amende que vous n'avez pas payée.

En conséquence, vous êtes cité à comparaître à mon audience du vendredi 30 mai 1947, à 16 h., à Lausanne, palais de justice de Montbenon, salle de la cour civile. Votre présence n'est pas indispensable et je prononcerai nonobstant votre absence.

Vous pouvez consulter le dossier du 7 au 10 mai 1947 au bureau du greffier. Vous pouvez aussi vous faire représenter par un avocat, qui devra produire une procuration.

Veuillez adresser toute correspondance relative à la cause à M^e René F. Vaucher, avocat, greffier de la X^e cour pénale de l'économie de guerre, pl. St-François 4, Lausanne.

Lausanne, le 23 avril 1947.

X^e cour pénale de l'économie de guerre :

Le président,

G.-A. ROSSET.

6434

Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

PLACES

Les traitements indiqués ci-dessous correspondent aux traitements de base prévus par l'arrêté du Conseil fédéral du 30 mai 1941 réglant provisoirement les conditions de rétribution et d'assurance du personnel fédéral. Ils ne comprennent pas les allocations légales.

6434

S'adresser à	Place vacante	Traitement fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux, direction: Physikstr. 3, Zurich 7.	Ingénieur civil diplômé ou Ingénieur rural diplômé.	6124 à 9436	1 ^{er} juin 1947 [2..]	Expérience en travaux hydrauliques, éventuellement canalisation; bon constructeur, âge 35 ans au maximum.

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1947
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	16
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	24.04.1947
Date	
Data	
Seite	1304-1307
Page	
Pagina	
Ref. No	10 090 754

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.